

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Desjardins



Renseignements



Équipe Service aux participants

1 866 434-3166
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h

regimescollectifsdesjardins@desjardins.com



rcd-dgp.com

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 201
Lévis (Québec) G6V 0M5

crmd@desjardins.com

Photo : Caisse Desjardins de Lévis, où se situent les bureaux du comité de retraite
© Stéphane Groleau

Table des matières

Message du président	2
2017 en un coup d'œil	4
Un régime	
au cœur de votre vie depuis 1979	6
à prestations déterminées	7
en santé	8
prêt à toute éventualité	10
engagé	11
performant	12
diversifié	14
en chiffres	18
doté d'une saine gouvernance	20
à votre service	22
avantageux	24

Notes au lecteur

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

Ce document est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, celui du Règlement prévaudra.

Afin de respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Message du président

Être un participant au Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime »), c'est bénéficier d'un régime à prestations déterminées avantageux et c'est aussi pouvoir compter sur de nombreux professionnels dévoués qui mettent tout en œuvre au quotidien afin de permettre aux participants de recevoir une rente et, ainsi, de profiter pleinement de leur retraite.

Déterminés à gérer le Régime de façon performante

Pour accomplir sa mission, l'équipe des professionnels a à nouveau mis en œuvre en 2017, de manière réfléchie et méthodique, notre plan stratégique, qui vise à renforcer l'appariement de l'actif du Régime avec ses obligations ainsi qu'à mieux détecter et évaluer les risques potentiels, pour préparer l'avenir.

Au cours d'une année marquée par une croissance mondiale retrouvée, mais non dénuée d'incertitudes, le Régime a obtenu un rendement remarquable de 12,7 %, dont 2,5 % en valeur ajoutée. L'actif total, poursuivant sa progression, s'élevait à 12,9 G\$ au terme de l'année 2017.

Dans les cinq dernières années, le RRMD a connu un rendement moyen de 10,9 %, procurant une plus-value de près de 1 G\$ par rapport aux indices de référence. C'est entre autres l'excellent travail d'équipe et une collaboration hors pair qui ont permis d'obtenir cet excellent rendement, année après année.

La situation financière du Régime s'est quant à elle grandement améliorée. Le taux de capitalisation du Régime était de 113,8 % à la fin de 2017, dépassant ainsi la cible de stabilisation requise par la nouvelle législation. C'est une grande réussite pour notre Régime, qui découle essentiellement de la mise en place et de l'application rigoureuse et continue de notre plan d'action global depuis 2012.

Déterminés à promouvoir une économie durable

S'engageant officiellement à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses décisions d'investissement, le comité de retraite du Mouvement Desjardins (« CRMD ») est fier d'annoncer que le RRMD a signé, en janvier 2018, les Principes pour l'investissement responsable (« PRI »), une initiative parrainée par l'Organisation des Nations Unies.

De plus, en 2017, déterminées à changer les choses pour les participants et leurs communautés, les équipes du RRMD ont continué à promouvoir la transition vers une économie décarbonée et la lutte aux changements climatiques par plusieurs nouveaux investissements en énergie renouvelable. Aujourd'hui, les placements du Régime en énergie renouvelable s'élèvent à 830 M\$ et représentent notamment 50 % de nos investissements totaux en infrastructures; une proportion remarquable qui fait maintenant la renommée du RRMD.

Déterminés à servir les participants

Les participants peuvent compter sur une équipe dévouée qui leur offre des services rapides, proactifs et humains en ce qui concerne le Régime, et ce, de l'embauche à la retraite. En 2017, les équipes du Régime ont travaillé fort afin d'être en mesure d'offrir, au cours de l'année à venir, plusieurs améliorations importantes à leurs services, notamment :

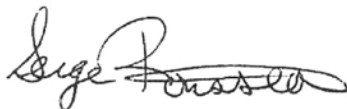
- un nouveau système administratif qui permettra de traiter les demandes plus efficacement;
- un site Internet qui sera mis à niveau afin d'être encore plus moderne; et
- un nouveau simulateur de retraite, plus simple et plus convivial.

Déterminés à poursuivre le bon travail

Il est impressionnant de constater que l'actif du Régime a triplé depuis 2008, passant de 4,2 G\$ à 12,9 G\$ à la fin de 2017. Il ne s'agit pas d'une mince affaire! Pour cela, employeurs et employés ont activement collaboré et ont consenti des efforts considérables pour garantir la stabilité à long terme du Régime. J'en profite aussi pour reconnaître la contribution de plusieurs personnes clés qui ont fait du Régime ce qu'il est maintenant. Merci à Carole Chevalier et Benoît Turcotte pour leur participation décisive aux comités de retraite et de placement ainsi qu'à Jacques Baril, Stéphane Corbeil, Jérôme Mercier et Sébastien Vallée pour leur contribution au comité de retraite.

Alors que l'horizon semble aujourd'hui s'éclaircir, je peux confirmer l'engagement du comité de retraite à poursuivre la gestion saine et rigoureuse du Régime. Dans cet environnement économique toujours volatil, le comité de retraite restera vigilant au cours des années à venir et poursuivra son travail dans le meilleur intérêt des participants du Régime.

Tous ensemble, nous restons déterminés, au bénéfice des participants, à assurer la pérennité et la santé de notre régime et à faire en sorte que le RRMD demeure un régime qui contribue à changer les choses pour ses participants et pour les générations futures.



Serge Rousseau
Président du comité de retraite
du Mouvement Desjardins

2017 en un coup d'œil

Un régime en santé

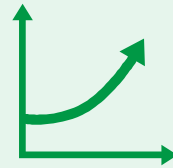


114 %

Ratio de capitalisation

Hausse de 10 % sur 1 an

Dépassement de la cible de stabilisation requise par Retraite Québec



12,7 %

Rendement 2017

2,5 % en valeur ajoutée

89 %

Ratio de solvabilité

Hausse de 8 % sur 1 an

10,9 %

Rendement moyen sur 5 ans

929 M\$ en valeur ajoutée

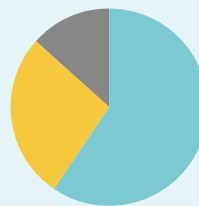
Un régime d'envergure



12,9 G\$

Actif net

Actif qui a triplé depuis 2008



64 001

Participants

- Actifs : 38 128
- Retraités : 17 429
- Différés : 8 444

1,4 G\$

Revenus et variation de la valeur des placements

272 M\$ en valeur ajoutée



542 M\$

Cotisations

350 M\$ employeurs
192 M\$ employés



488 M\$

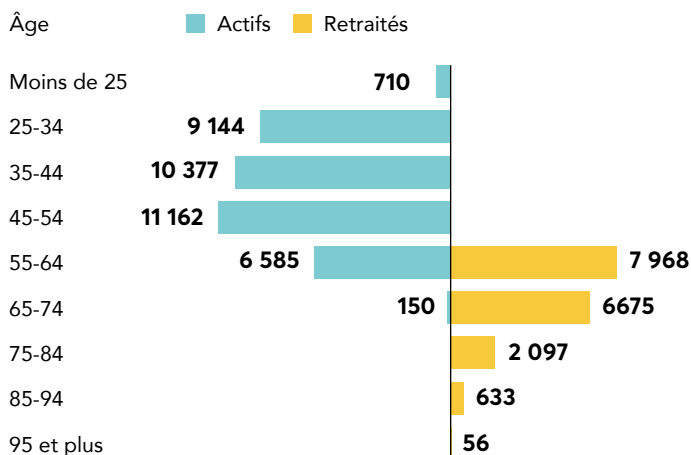
Prestations versées

Contribution directe à l'économie québécoise et canadienne

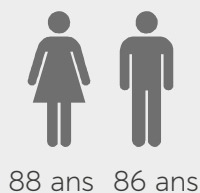
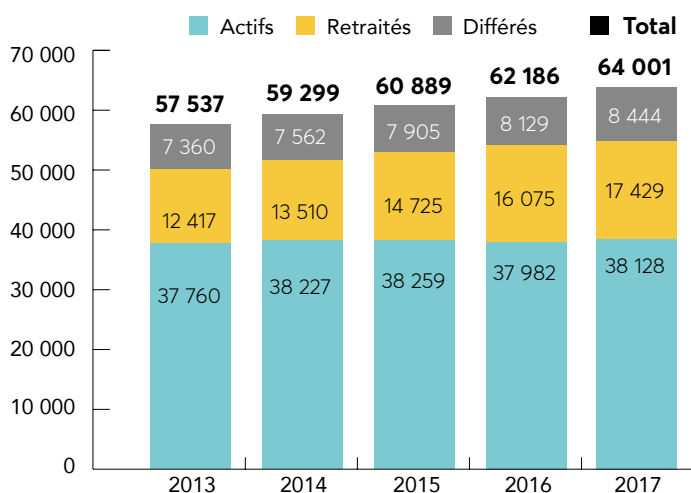


Un régime en évolution

Profil démographique



Évolution démographique



Espérance de vie
des participants
âgés de 45 ans

Le saviez-vous ?

Parmi les **17 429** retraités, plus de **40 %** ont pris leur retraite dans les **5** dernières années.

Un régime au service de ses participants

97 %

Taux de satisfaction
pour l'accompagnement
offert aux participants



32 000

Demandes traitées
par l'équipe
Service aux participants



1 600

Participants
ayant assisté aux
67 formations de
préparation à la retraite



Un régime au cœur de votre vie depuis 1979



Première assemblée annuelle du RRMD en 1979
Source: Collection Société historique Alphonse-Desjardins.

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins a été créé le 1^{er} janvier 1979. Il est issu de la fusion de plusieurs régimes de retraite du Mouvement Desjardins. Le nouveau Régime comptait alors près de 10 000 participants avec un actif net de 119 M\$\$. Le RRMD compte maintenant plus de 60 000 participants et son actif net s'établit à près de 13 G\$.

Depuis sa création, certaines caractéristiques du Régime ont été modifiées pour s'adapter au contexte économique et démographique. Plusieurs de ces changements représentent des améliorations tangibles pour les participants alors que d'autres mesures ont été nécessaires afin d'assurer la pérennité du Régime.

Le saviez-vous ?

Le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins a livré en 2017 un rapport très positif sur les processus du RRMD. Le comité de retraite a exprimé sa satisfaction par rapport aux conclusions et mettra de l'avant les recommandations proposées.

Au fil du temps, la gestion du RRMD a beaucoup évolué afin de profiter des opportunités de marché et de se prémunir contre les risques auxquels les régimes de retraite sont exposés. Grâce à l'expertise de ses professionnels et à leur capacité d'innovation, plusieurs réalisations notables ont permis au Régime de se distinguer parmi les caisses de retraite privées au Canada. Par exemple, la classe d'actifs d'investissement en infrastructures, créée il y a 10 ans, compte maintenant près de 50 % de ses placements dans les énergies renouvelables et procure des rendements courants stables. Encore cette année, d'autres stratégies de gestion sophistiquées et fort prometteuses, tels le déploiement de la stratégie de superposition obligatoire et la mise en place d'une classe d'actifs de titres de financement spécialisé, faciliteront grandement l'atteinte des objectifs du Régime.

Aujourd'hui, le Mouvement Desjardins est fier d'offrir un régime à prestations déterminées à ses employés puisque ce type de régime assure davantage leur sécurité financière à la retraite tout en étant aligné sur les valeurs coopératives de l'organisation.

Un régime à prestations déterminées

Convoité

Se distinguant de la plupart des employeurs du secteur privé, Desjardins offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. Ce type de régime assure le versement d'une rente viagère, c'est-à-dire une rente payable durant toute la vie du participant, une fois à la retraite.

Le montant de la rente est déterminé selon une formule de calcul connue à l'avance. Au RRMD, il s'agit d'un pourcentage du salaire multiplié par les années de service reconnu.

Sécuritaire

Le versement des prestations est garanti. Le risque lié aux placements et le risque de longévité sont supportés en plus grande partie par les employeurs que par les employés, contrairement aux régimes à cotisation déterminée où ces risques sont surtout assumés par les employés.

Clés en main

Des spécialistes hautement qualifiés prennent les décisions d'investissement. Ils travaillent à l'avantage des participants en saisissant les occasions du marché et en gérant adéquatement les risques du Régime. Ainsi, les participants n'ont pas à se préoccuper de la gestion quotidienne de leur régime de retraite.

Distinctif

Les employeurs prennent la responsabilité d'une plus grande portion des coûts du Régime. En effet, 65 % des coûts sont assumés par ces derniers comparativement à 35 % par les employés.

Le RRMD offre une grande flexibilité quant aux choix de rentes offerts au moment de la retraite. En effet, différentes formes de rente sont proposées aux futurs retraités pour mieux répondre à leurs besoins financiers, ainsi qu'à ceux de leurs proches, à court et à plus long terme.



« C'est rassurant de savoir qu'un dépôt sera fait dans mon compte tous les mois, et ce, pour le reste de ma vie. »

André Bérubé, retraité
Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska

Le saviez-vous ?

Parmi les travailleurs canadiens du secteur privé, plus de **27 %** ont un régime de retraite au travail et seulement **11 %** bénéficient d'un régime à prestations déterminées comme le RRMD.¹

¹ Statistique Canada, 2016.

Un régime en santé

Situation financière au 31 décembre 2017

Encore une fois cette année, la situation financière du Régime s'est grandement améliorée. Ainsi, la plus récente évaluation actuarielle du RRMD, effectuée au 31 décembre 2017, démontre que le ratio de capitalisation, qui témoigne de la capacité du Régime à respecter ses engagements à long terme, a poursuivi son ascension en atteignant 113,8 %, comparativement à 104,0 % l'an dernier, soit au-delà de la cible de stabilisation de 110,6 % requise par la législation québécoise.

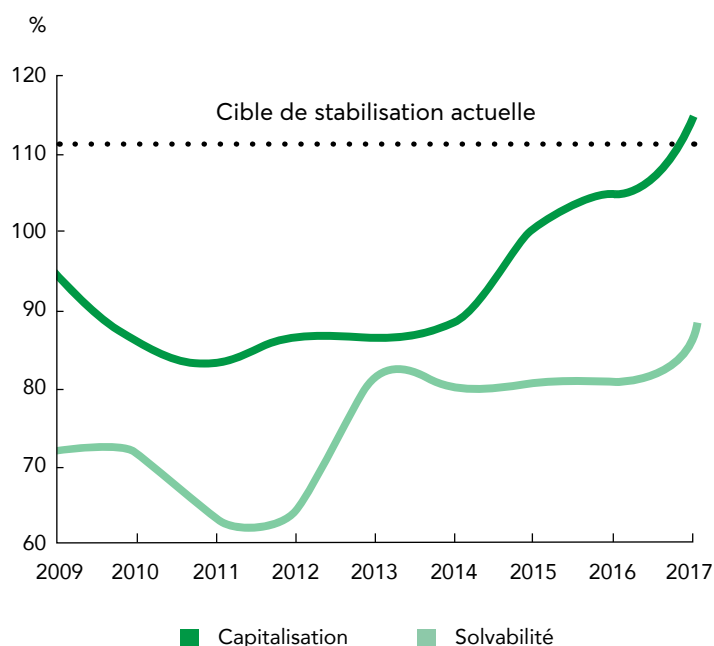
La situation financière sur base de solvabilité a également progressé dans la bonne direction. En effet, le ratio de solvabilité, qui mesure la capacité du Régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation à une date donnée, est passé de 80,7 % à 88,5 % à la fin de l'année 2017. Il faut se rappeler que le financement des régimes de retraite selon l'approche de solvabilité n'est plus exigé puisque le financement sur base de capitalisation inclut dorénavant une provision de stabilisation.

La remontée des ratios de capitalisation et de solvabilité constitue une grande réussite pour le Régime. Cet accomplissement résulte essentiellement de la mise en place et de l'application rigoureuse et continue du plan d'action global depuis les six dernières années, plan qui a comme objectif de renforcer l'appariement de l'actif du Régime avec ses obligations envers ses participants. Les importants efforts financiers réalisés par les employeurs et les participants ainsi que les excellents rendements enregistrés par le Régime ont également contribué de façon significative à cette amélioration.

Le saviez-vous ?

Depuis les **5** dernières années, le ratio de capitalisation s'est amélioré de plus de **27 %**.

Évolution de la situation financière du RRMD



Au niveau du financement du Régime pour l'année 2018, la cotisation d'exercice, augmentée de la provision de stabilisation et des frais de gestion administrative, s'élève à 357,5 M\$, soit 15,4 % de la masse salariale assujettie au RRMD. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts du RRMD est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les employés.

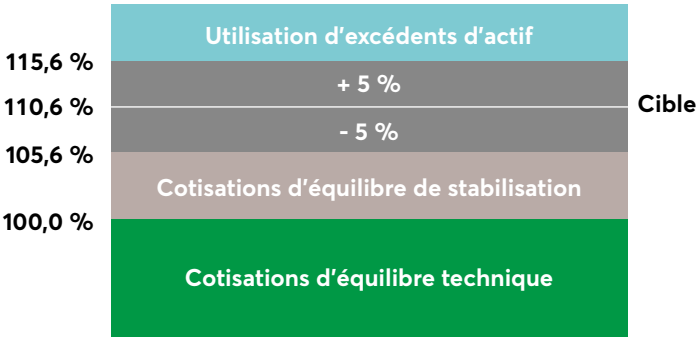
Au total, selon la formule de cotisation présentement en vigueur, 554,9 M\$ de nouvelles cotisations seront versés dans le RRMD en 2018 par les employés et les employeurs. L'écart entre les cotisations versées et celles minimalement requises par Retraite Québec donnera au Régime la possibilité de consolider la situation financière sur base de capitalisation et d'améliorer celle sur base de solvabilité.

Dépassement de la cible de stabilisation exigée par Retraite Québec

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (« Loi 29 »), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, met l'accent sur un financement à long terme prudent des régimes de retraite, afin d'assurer le versement des rentes promises. Elle élimine aussi le besoin de financer les régimes selon la base de solvabilité. Dorénavant, seul le financement sur la base de la capitalisation est exigé. Toutefois, pour favoriser une plus grande stabilité des cotisations et une situation financière plus saine, les régimes de retraite doivent prévoir la constitution et le financement d'une provision de stabilisation. Pour le RRMD, le niveau cible de la provision de stabilisation est de 10,6 % au 31 décembre 2017.

Cette cible joue un rôle important, car un déficit, calculé sur la base de capitalisation augmenté de la provision moins 5 %, doit être financé par le Régime. Ainsi, ce dernier devra prévoir des cotisations d'équilibre, et ce, même si le ratio de capitalisation est supérieur à 100 %. De plus, la cotisation d'exercice doit elle-même être augmentée de 10,6 %, ce qui correspond à la cible de stabilisation pour le RRMD. Finalement, l'utilisation de l'excédent de l'actif en cours d'existence du Régime ne sera permise que lorsque la provision de stabilisation aura atteint son niveau cible majoré de 5 %, soit 15,6 %, et le ratio de solvabilité du Régime sera d'au moins 105 %.

Financement sur la base de capitalisation



Gestion proactive

Encore une fois cette année, le comité de retraite du Mouvement Desjardins a continué d'être proactif dans la recherche de solutions pouvant améliorer et sécuriser la santé financière du RRMD, et ce, dans le but de continuer à offrir aux participants un excellent régime de retraite.

Par exemple, une analyse détaillée de la mortalité du RRMD et des tendances futures de longévité a été effectuée. Cette étude a permis de personnaliser la table de mortalité canadienne généralement utilisée, en considérant l'expérience réelle des participants du Régime et en y intégrant des facteurs socio-économiques. Ainsi, les calculs actuariels en lien avec la mortalité seront plus précis et refléteront davantage la réalité du RRMD. De plus, étant donné le haut niveau d'incertitude concernant l'amélioration de la longévité dans le futur, le CRMD a adopté une approche prudente en s'assurant de maintenir un certain degré de conservatisme dans le financement du Régime.

Pour l'année 2018, le CRMD suivra l'évolution des lois et gèrera le RRMD d'une manière équilibrée et responsable, tout en faisant preuve de vigilance et de rigueur. D'ailleurs, il s'assurera qu'une politique de financement soit produite d'ici la fin de l'année afin de respecter les exigences du nouveau règlement découlant de la Loi 29. Le CRMD restera également attentif à l'évolution du nombre de retraités par rapport au nombre de participants actifs pour s'assurer que le RRMD continue de s'adapter à cette situation. En effet, considérant que le nombre de participants actifs demeure stable à environ 38 000 depuis les dernières années et que le nombre de retraités devrait passer de 17 400 aujourd'hui à près de 30 000 dans dix ans, le poids des retraités dans le Régime augmentera rapidement.

Un régime prêt à toute éventualité

Gestion des risques

Depuis la crise financière de 2008 et la baisse importante des taux d'intérêt qui a suivi, un contrôle des risques plus serré s'est imposé dans la gestion des régimes de retraite canadiens. Le RRMD a alors instauré des pratiques rigoureuses de gestion de ses risques. Au fil des années, ces pratiques ont évolué et sont devenues plus sophistiquées pour faire face à l'accroissement de la taille du Régime et à la complexité des solutions d'investissement adoptées.

L'équipe de la gestion des risques de la vice-présidence RRMD s'efforce de trouver le meilleur compromis entre la tolérance au risque et la capacité de payer de Desjardins et de ses employés, toujours dans l'optique d'assurer la pérennité du Régime. Cette équipe a pour mission d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques à tous les niveaux allant de la variation des taux d'intérêt à l'augmentation de la longévité des retraités. Les mesures de contrôle, la stratégie adoptée, les actions posées, les indicateurs de suivi ainsi que les mesures correctrices et celles d'atténuation associées à chacun des risques sont clairement définis et évalués en continu. Des simulations de crise permettent de mieux comprendre la dynamique de l'actif et du passif ainsi que leurs impacts sur le Régime. Les plans d'action identifiés pour chacun des risques sont inscrits au plan d'affaires du RRMD, ce qui positionne la gestion des risques au cœur des activités du Régime.

Des risques identifiés



Baisse des taux d'intérêt

Une baisse des taux d'intérêt pourrait affecter négativement la situation financière du Régime, spécialement pour celle évaluée sur la base de solvabilité.

Longévité des participants

Une longévité des participants supérieure à celle estimée ou une mise à jour des tables de mortalité utilisées pourrait entraîner des coûts plus élevés.

Volatilité du rendement du portefeuille

La volatilité des marchés financiers pourrait engendrer des rendements négatifs, affectant les cotisations requises pour bien financer le Régime.

Liquidités

Le Régime doit s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations financières en tout temps.

Des mesures efficaces

Stratégie d'allocation d'actifs diversifiée et résiliente

L'allocation de l'actif est effectuée de manière dynamique, en fonction de la couverture des risques. Elle cherche à maximiser la résilience du Régime par rapport à un maximum de scénarios économiques possibles, tout en assurant un financement à moindre coût.

Plan d'investissement rigoureux et visionnaire

Le plan d'investissement est un outil rigoureux et complet, qui permet d'établir la vision stratégique et les principaux objectifs pour chacune des classes d'actifs. Il permet de bien orienter les décisions d'investissement.

Optimisation de l'appariement

Investir dans certaines classes d'actifs comme les titres à revenu fixe, l'immobilier et les infrastructures contribue à protéger le Régime contre les variations de taux d'intérêt. De plus, une stratégie de superposition obligataire vient optimiser l'appariement en bonifiant également l'espérance de rendement.

Table de mortalité personnalisée

Afin d'améliorer l'estimation de la longévité des participants, le Régime a personnalisé la table de mortalité canadienne généralement utilisée, en considérant l'expérience réelle de ses participants et les analyses socio-économiques.

Un régime engagé

Investissement responsable

Signataire des :



Pour engendrer la stabilité et promouvoir la croissance dans les décennies à venir, le CRMD estime qu'il est important de soutenir le développement durable. Pour ce faire, il favorise l'investissement responsable qui permet au RRMD, de concert avec le Mouvement Desjardins, de jouer un rôle proactif face à différents défis liés à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, dont la lutte aux changements climatiques.

Signataire des Principes pour l'investissement responsable

Suite à un processus amorcé en 2017, le RRMD a officialisé son engagement en devenant signataire des Principes pour l'investissement responsable (« PRI »), parrainés par l'Organisation des Nations Unies (« ONU »), un regroupement international composé de détenteurs d'actifs, de gestionnaires de portefeuille et prestataires de services résolus à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans leurs décisions de placement.¹

Actionnariat engagé

Le RRMD a intégré les questions ESG à sa politique des droits de vote en ajoutant une section concernant la responsabilité sociale de l'entreprise. De plus, un fournisseur externe a été embauché afin de s'assurer de l'application rigoureuse de la politique.

Vérification diligente des partenaires

Le Régime exige de ses partenaires qu'ils soient transparents à l'égard des enjeux ESG. Afin de respecter cette requête, les gestionnaires de portefeuille du Régime mènent des vérifications tout au long du processus d'investissement.



Être signataire des PRI permet :

- d'affirmer la position du CRMD sur l'investissement responsable,
- de faire valoir son engagement envers la collectivité dans le respect de ses valeurs de responsabilité sociale et de solidarité,
- au RRMD de demeurer un leader en matière de processus de gestion et de gouvernance,
- l'accès à de nouvelles ressources et à des formations sur l'investissement responsable,
- de nouvelles opportunités de réseautage avec d'autres caisses de retraite et d'autres acteurs du milieu financier.

Investissements dans les énergies renouvelables

Les placements du RRMD en énergie renouvelable s'élèvent à 830 M\$ et représentent près de 50 % des investissements totaux en infrastructures.



De haut en bas :

- Centrale hydroélectrique Toba Montrose, Colombie-Britannique
- Parc solaire Haldimand, Ontario
- Parc éolien de Rivière-du-Moulin, Québec

¹ Pour en savoir plus sur les Principes pour l'investissement responsable, consultez le www.unpri.org/about. (Disponible en anglais seulement)

Un régime performant

Performance financière

Contexte économique

L'année 2017 s'est achevée sur un bilan économique très satisfaisant. Pour la première fois depuis 2007, les 45 économies de la planète les plus importantes ont toutes affiché un taux de croissance positif pour l'année. Les gouvernements de nombreux pays ont mis au point des mesures pour stimuler ou prolonger la prospérité économique. Toutefois, les pressions inflationnistes sont, dans l'ensemble, demeurées limitées.

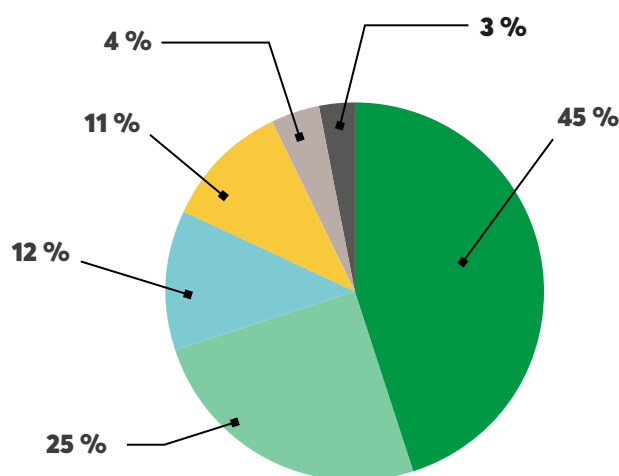
Les nuages qui planaient sur le paysage politique, notamment les élections présidentielles en France et en Allemagne, se sont dissipés à mesure que l'année avançait. Aux États-Unis, malgré les inquiétudes liées au changement d'administration à la Maison-Blanche, le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis l'an 2000. Les marchés boursiers à l'échelle mondiale témoignent de cette solide performance économique, avec des valorisations atteignant des niveaux historiques.

Du côté des titres à revenu fixe canadiens, malgré l'augmentation des taux à court terme, découlant des hausses de taux décrétés par la Banque du Canada, les taux à long terme ont un peu fléchi alors que les écarts de taux d'intérêt des titres corporatifs se sont resserrés, ce qui a contribué à augmenter légèrement le poids des obligations du Régime.

En résumé, il existe incontestablement des excès et des déséquilibres sur le marché actuel qui persistent en raison des perspectives favorables attribuables à la robuste croissance économique.

Allocation par catégorie d'actifs

L'actif est réparti entre un portefeuille d'appariement, dont l'objectif est de minimiser la variation des écarts entre l'actif et le passif du Régime, et un portefeuille de performance, qui a pour but de procurer un rendement suffisant pour assurer le paiement des rentes. Ces deux portefeuilles regroupent différentes catégories d'actifs : les titres à revenu fixe, les actions publiques, l'immobilier, les infrastructures, les actions privées et les titres de financement spécialisé. Pour chacune de ces catégories, il est primordial d'assurer une bonne diversification géographique, sectorielle et stratégique. Guidée par le plan d'investissement annuel, la vice-présidence RRMD identifie des projets qui sont alignés sur les cibles établies.



Allocation d'actifs au 31 décembre 2017

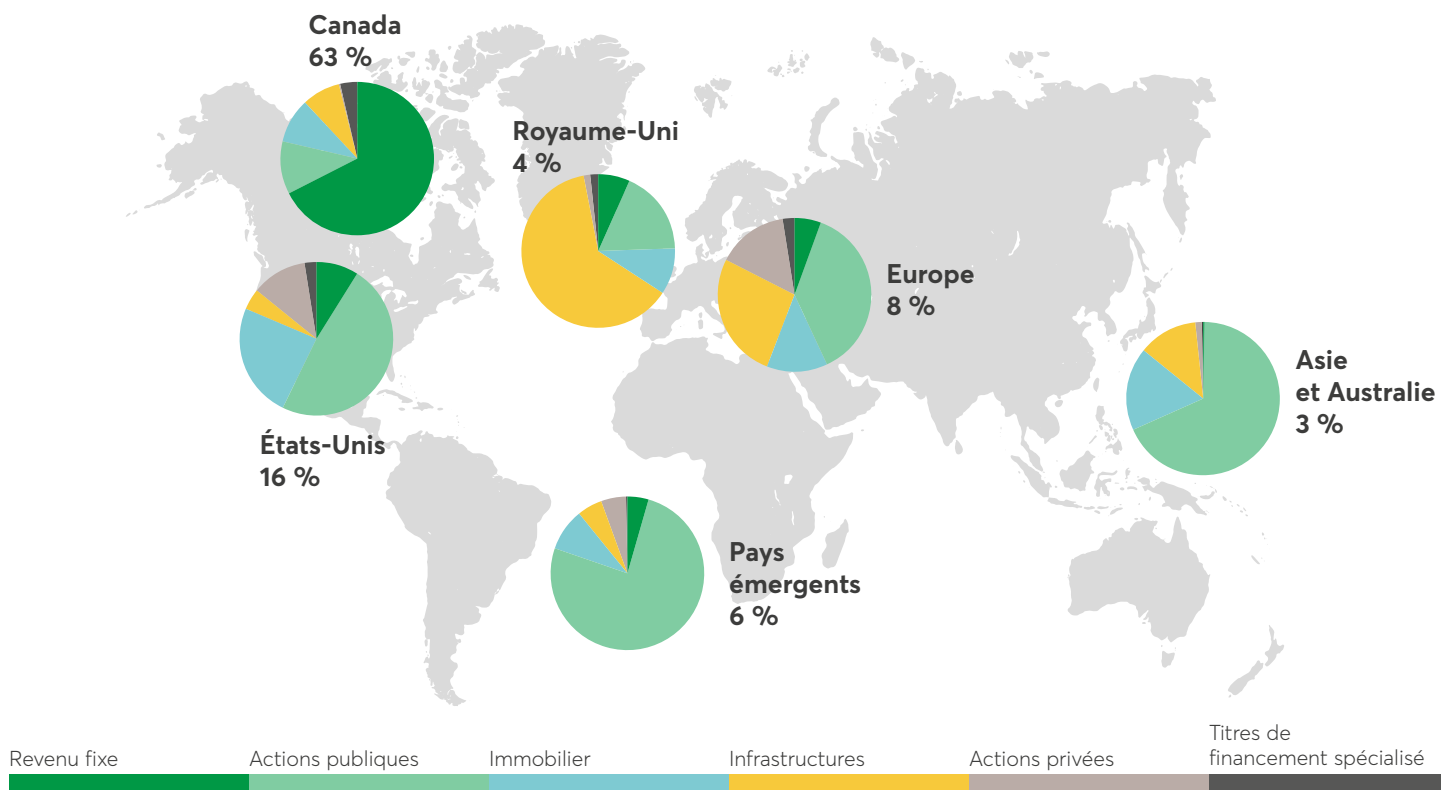
Portefeuille	Catégorie d'actifs	Allocation	Cible
Portefeuille d'appariement	■ Revenu fixe	45 %	45 %
	■ Actions publiques	25 %	25 %
Portefeuille de performance	■ Immobilier	12 %	12 %
	■ Infrastructures	11 %	11 %
	■ Actions privées	4 %	3,5 %
	■ Titres de financement spécialisé	3 %	3,5 %
		100 %	100 %

Le saviez-vous ?

Une allocation d'actifs judicieuse est cruciale. Elle explique plus de **80 %** des rendements du Régime.

Allocation géographique

Le portefeuille du Régime est diversifié géographiquement afin de réduire les risques et de saisir les opportunités au niveau mondial.



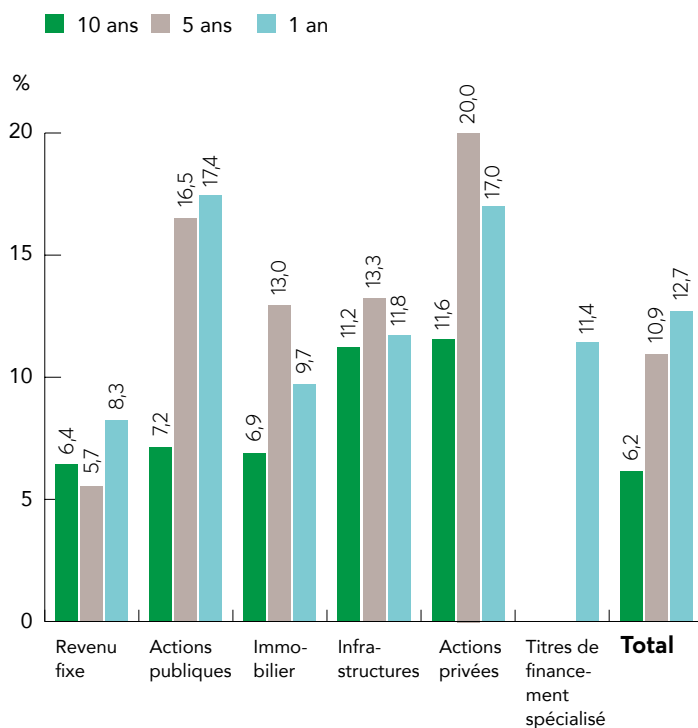
Rendement par catégorie d'actifs

En 2017, le Régime a enregistré un excellent rendement de 12,7 %, dont 2,5 % de valeur ajoutée. Ainsi, l'actif du Régime a atteint un niveau record de 12,9 G\$.

Les performances soutenues des différentes classes d'actifs depuis plus de 10 ans témoignent de la pertinence de l'allocation d'actifs, d'une stratégie de diversification géographique appropriée, de l'excellente sélection des partenaires d'investissement et d'une gestion rigoureuse des risques.

Le saviez-vous ?

Preuve de l'excellente gestion des placements, dans les **5** dernières années, l'équipe de gestion a apporté **929 M\$** en valeur ajoutée par rapport au marché.



Un régime diversifié

Thames Water, Royaume-Uni



Thames Water, Royaume-Uni

En partenariat avec Desjardins Sécurité financière et Desjardins Groupe d'assurances générales, un nouvel investissement de 65 M£ dans le secteur de la gestion de l'eau au Royaume-Uni a été réalisé. En raison de son cadre réglementaire stable ainsi que de son caractère essentiel et monopolistique, ce secteur d'activité offre des revenus stables et réguliers, source de rendements intéressants.

KKR Asian Fund III, Asie



Dixon Hospitality
Laser Clinics,
Australie

Nouvellement partenaire du Régime depuis 2017, KKR est un gestionnaire de portefeuille performant établi depuis plus de 30 ans en actions privées. Cet investissement de 15 M\$ US en Asie-Pacifique contribue à une meilleure répartition géographique du portefeuille.

Ivanhoé Cambridge, Canada



Duo, France

Depuis plus de 25 ans, les investissements auprès d'Ivanhoé Cambridge, filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec, constituent le cœur du portefeuille immobilier du RRMD avec une détention de près de 845 M\$. Le partenariat de longue date avec Ivanhoé Cambridge, avec ses investissements dans les grands centres névralgiques du monde, permet de générer un rendement courant solide et soutenu.

Lion Industrial Trust, États-Unis



Cranbury Township, États-Unis

Le RRMD a investi 60 M\$ US dans Lion Industrial Trust, un fonds immobilier ouvert spécialisé surtout dans le secteur industriel nord-américain. Ce nouveau partenariat permet au Régime de se positionner dans des secteurs en croissance, notamment en raison des changements observés dans les habitudes de consommation.

Portefeuille d'appariement

Revenu fixe

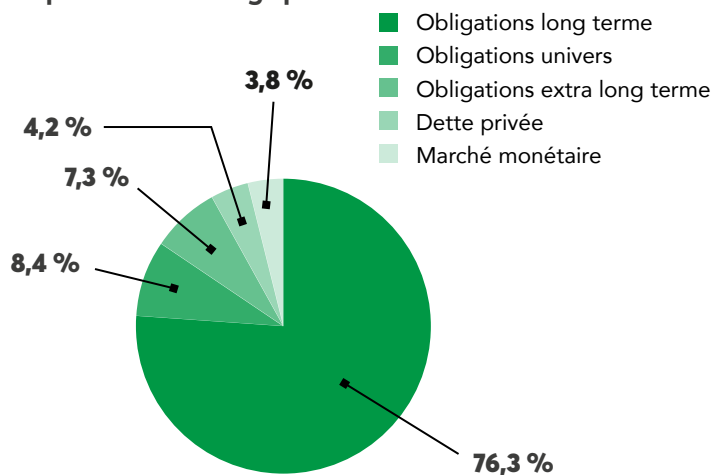
Le rôle stratégique du portefeuille de titres à revenu fixe est d'atteindre le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime afin de minimiser la volatilité de sa situation financière.

Le déploiement de la stratégie de superposition obligataire, amorcé en 2016, s'est poursuivi à un rythme de 100 M\$ par mois. Cet actif a atteint plus de 1,8 G\$ à la fin de 2017, ce qui se traduit par une meilleure couverture du risque de taux d'intérêt.

Le marché obligataire canadien a connu une bonne année 2017. Les taux souverains canadiens de longue échéance ont légèrement diminué, tandis que les taux provinciaux et corporatifs ont davantage accentué cette baisse. L'amélioration des perspectives économiques mondiales a contribué au rétrécissement des écarts de taux.

Le portefeuille des titres à revenu fixe a généré un rendement fort appréciable de 8,3 %, ce qui le positionne à 0,3 % au-dessus de son objectif de performance. La gestion active et le positionnement dans les titres de crédit de longue échéance expliquent ce résultat.

Répartition stratégique



5,8 G\$
d'actifs

45 %
de l'actif net

8,3 %
de rendement

0,3 %
de valeur ajoutée

Portefeuille de performance

Actions publiques

Le portefeuille d'actions publiques permet d'accéder à la prime de risque à long terme du marché boursier afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût et d'assurer l'accès à des liquidités advenant des scénarios défavorables.

Soutenus par un certain optimisme concernant la croissance économique mondiale, les marchés boursiers ont connu une excellente année. En devise locale, les actions mondiales ont progressé de 18,5 %, fortement aidées par le rendement des actions américaines qui ont connu une performance de 21,2 %. Par contre, la dépréciation de près de 6,5 % de la devise américaine par rapport au dollar canadien a eu comme effet de réduire ces rendements pour un investisseur canadien comme le RRMD. Du côté de la bourse canadienne, l'appréciation du S&P TSX a été de 9,1 %.

Le portefeuille d'actions mondiales a connu une année remarquable avec un rendement de 20,9 % pour une valeur ajoutée de 6,5 % sur l'indice MSCI Monde. La gestion active des mandats de croissance, de faible volatilité et de style valeur a obtenu d'excellents résultats. L'exposition aux titres de marchés émergents et à ceux de petite et moyenne capitalisation européenne est venue bonifier cette performance déjà exceptionnelle.

Le portefeuille d'actions canadiennes a terminé l'année avec un rendement de 7,4 %, soit avec un écart de 1,7 % par rapport à son indice de référence. Le choix de titres dans les secteurs plus cycliques a donné de moins bons résultats étant donné le profil plus conservateur des mandats.

3,2 G\$
d'actifs

25 %
de l'actif net

17,4 %
de rendement

4,4 %
de valeur ajoutée

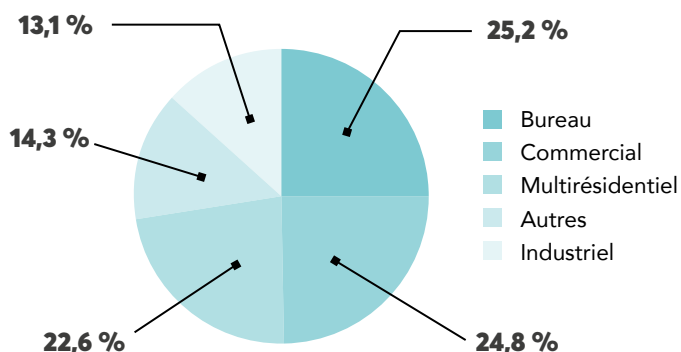
Immobilier

Le portefeuille immobilier du Régime a continué de bien performer en 2017 avec un rendement de 9,7 %, qui se situe à 2,9 % au-dessus de l'indice de référence. L'actif a atteint une valeur de 1,6 G\$ à la fin de l'année, soit 12 % de l'actif net, ce qui est aligné sur la cible établie pour cette classe d'actifs.

L'ensemble des investissements en portefeuille ont affiché d'excellents résultats au cours de l'année. Les partenariats du RRMD avec des gestionnaires tels que Realstar, avec son fonds dédié au secteur multirésidentiel canadien, et Greystone, avec son fonds immobilier diversifié canadien, ont contribué positivement à cette performance. Pour l'année 2017, le RRMD a procédé à un seul nouvel investissement auprès d'un gestionnaire œuvrant dans le secteur multirésidentiel canadien.

L'environnement macro-économique favorable est susceptible d'apporter des pressions inflationnistes. Dans ce contexte, la détention d'actifs dans les secteurs industriels et multirésidentiels sera bénéfique puisque ces propriétés ont le potentiel d'accroître leurs produits d'exploitation en conséquence.

Répartition sectorielle



1,6 G\$
d'actifs

12 %
de l'actif net

9,7 %
de rendement

2,9 %
de valeur ajoutée

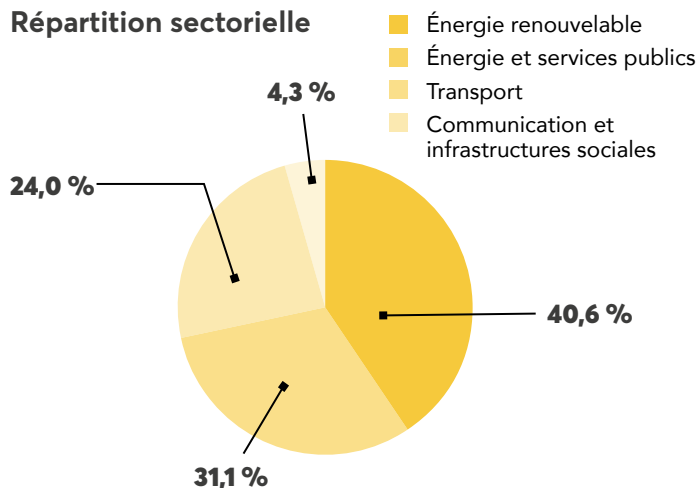
Infrastructures

Les infrastructures ont été de nouveau au cœur des discussions en 2017 au sein de la communauté des investisseurs institutionnels. La clôture de 69 fonds spécialisés dans cette classe d'actifs, d'une taille totale de 65 G\$ US, et près de 2 400 transactions réalisées à l'échelle mondiale¹, témoignent de l'engouement que cette classe d'actifs suscite. L'investissement en infrastructures permet de favoriser l'appariement entre l'actif et le passif afin de minimiser la volatilité de la situation financière du Régime, et ce, en plus de générer des rendements courants stables et réguliers.

Le portefeuille d'infrastructures du Régime a connu une excellente année 2017, ponctuée de rendements de 11,8 % et d'un déploiement de plus de 170 M\$ dans sept investissements.

Le Régime a notamment poursuivi le développement d'une plateforme d'énergie éolienne en France amorcé en 2016 avec Innergex. Ceci a permis l'ajout de 162 MW à la capacité totale du portefeuille qui s'élève maintenant à 320 MW, ce qui est suffisant pour alimenter en électricité près de 240 000 foyers par an.

Répartition sectorielle



1,4 G\$
d'actifs

11 %
de l'actif net

11,8 %
de rendement

5,5 %
de valeur ajoutée

¹ Preqin (1^{er} février 2018). 2018 Preqin Global Infrastructure Report, Sample Pages. Repéré à <https://www.preqin.com/item/2018-preqin-global-infrastructure-report/4/20141>.

Actions privées

Le portefeuille d'actions privées a généré un rendement de 17 % en 2017, soit 2,6 % de plus que son indice de référence, le MSCI Monde. Sur une période de cinq ans, le rendement est de 20 %. Ainsi, la valeur du portefeuille est de 456 M\$ à la fin de l'année soit un niveau équivalant à 4 % des actifs totaux du Régime.

Le portefeuille a déployé 108 M\$ au cours de l'année en raison du décaissement des engagements pris au cours des dernières années, incluant les nouveaux engagements de 2017, qui totalisent près de 160 M\$. Les gestionnaires ont également profité des conditions économiques favorables pour vendre certaines sociétés en portefeuille, ce qui a généré des distributions totalisant 117 M\$. Globalement, le portefeuille a connu une appréciation de valeur de 54 M\$ depuis la fin de l'année précédente.

De nouveaux partenariats ont été établis au cours de l'année 2017, notamment avec le gestionnaire CVC et sa stratégie orientée vers la région de l'Europe ainsi qu'avec le gestionnaire KKR qui vise, quant à lui, une stratégie axée sur l'acquisition de sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique. De plus, de nouveaux engagements ont été pris avec des partenaires de longue date tels que Carlyle, TPG, Silver Lake et Ardian. Dans un contexte où les valorisations ont de nouveau atteint des sommets, la sélection des meilleurs gestionnaires est primordiale pour dégager une valeur ajoutée par rapport au marché dans les prochaines années.

0,5 G\$
d'actifs

4 %
de l'actif net

17,0 %
de rendement

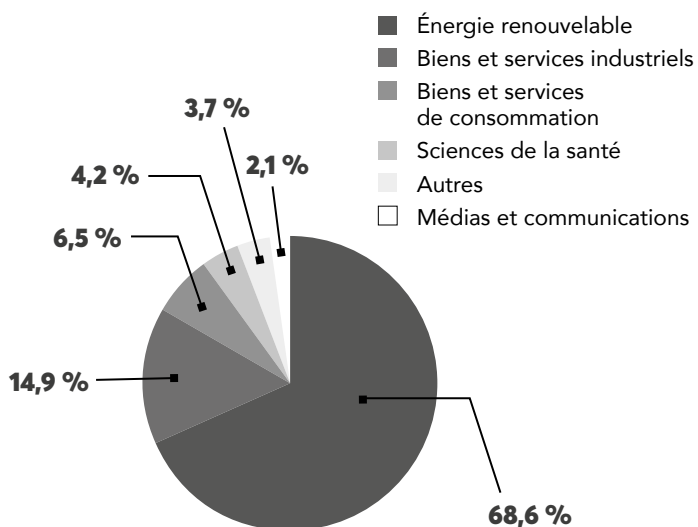
2,6 %
de valeur ajoutée

Titres de financement spécialisé

Le Régime a créé une nouvelle classe d'actifs en 2017 : les titres de financement spécialisé. Le but de ce portefeuille est, entre autres, d'assurer l'appropriation des primes de risque de crédit afin d'assurer le financement du Régime à moindre coût. Il a aussi pour objectif de soutenir l'appariement entre l'actif et le passif afin de minimiser la volatilité de la situation financière du Régime et d'assurer une certaine liquidité en procurant des rendements courants élevés.

Le portefeuille de titres de financement spécialisé a généré un rendement de 11,4 % en 2017, soit 4,6 % de plus que son indice de référence. La valeur de ce portefeuille est de 371 M\$ à la fin de l'année, soit un niveau équivalant à 3 % des actifs totaux du RRMD. Le portefeuille est en construction et c'est pourquoi il représente un niveau inférieur à sa cible de 3,5 %. Il est principalement composé de produits de dette liés à des projets d'infrastructures et de mandats auprès de gestionnaires spécialisés dans l'émission de prêts à des sociétés privées situées en Amérique du Nord.

Répartition sectorielle



0,4 G\$
d'actifs

3 %
de l'actif net

11,4%
de rendement

4,6 %
de valeur ajoutée

Rapport financier

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2017, sur lesquels PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé une opinion sans réserve en date du 20 février 2018.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

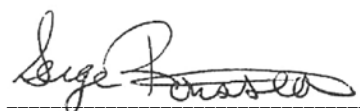
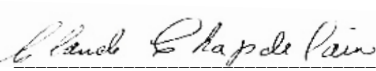
Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2017

(En milliers \$)	2017	2016
Portefeuille de placements		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	7 364 513 \$	5 435 171 \$
Actions et fonds de placements actions	3 237 035	2 968 893
Placements immobiliers	1 574 830	1 395 508
Placements en infrastructures	1 416 363	1 211 336
Actions privées	455 639	401 700
Titres de financement spécialisé	371 117	331 084
Autres placements	24 473	24 972
Encaisse et titres de marché monétaire	692 125	409 040
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	199 952	399 350
Instruments financiers dérivés	43 957	5 165
	15 380 004	12 582 219
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(2 523 106)	(1 098 241)
Instruments financiers dérivés	(20 076)	(34 805)
Total du portefeuille de placements	12 836 822	11 449 173
Cotisations à recevoir des employeurs	14 066	13 115
Cotisations à recevoir des employés	7 622	7 090
Autres actifs	84 586	41 595
	106 274	61 800
Autres passifs	(89 124)	(64 024)
Actif net disponible pour le service des prestations	12 853 972 \$	11 446 949 \$

Approuvé par le comité de retraite,

 , membre  , membre

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(En milliers \$)	2017	2016
Augmentation de l'actif net		
Revenus nets de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	177 545 \$	168 812 \$
Actions et fonds de placements actions	57 684	61 485
Placements immobiliers	25 451	25 708
Placements en infrastructures	75 842	62 956
Actions privées	3 233	1 224
Titres de financement spécialisé	30 020	28 196
Encaisse et titres de marché monétaire	2 248	1 523
Autres revenus	1 298	1 541
	373 321	351 445
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	1 081 010	489 948
	1 454 331	841 393
Cotisations		
Des employeurs	350 405	335 197
Charges administratives	(14 861)	(12 139)
	335 544	323 058
Des employés	191 841	197 421
Cotisations, déduction faite des charges administratives	527 385	520 479
Ententes de transferts	1 518	5 121
	528 903	525 600
	1 983 234	1 366 993
Diminution de l'actif net		
Prestations versées aux participants		
Rentes	401 737	362 041
Remboursements	74 817	95 671
Décès	11 617	12 732
	488 171	470 444
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	54 687	50 797
Honoraires de performance	33 354	21 165
	576 211	542 406
Augmentation nette de l'actif net	1 407 023	824 587
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	11 446 949	10 622 362
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	12 853 972 \$	11 446 949 \$

Un régime doté d'une saine gouvernance

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (« FCDQ ») est le représentant de tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des prestations octroyées aux participants, le taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus, le cas échéant. La FCDQ, par l'entremise de son conseil d'administration, est garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

Le comité de retraite du Mouvement Desjardins

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et par le Règlement du RRMD, le comité de retraite du Mouvement Desjardins, constitué de 14 membres, a la responsabilité d'administrer sainement le Régime dans le meilleur intérêt des participants et de verser, à ceux-ci et à leurs survivants, les prestations promises.

Le comité de placement

Le comité de placement, composé de huit personnes, dont sept membres du CRMD, se voit déléguer la gestion de l'actif du RRMD par le CRMD. Sous la responsabilité de ce comité, qui adopte la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie. Il sélectionne différents véhicules de placements, octroie des mandats de gestion à des gestionnaires de portefeuille et s'assure que chacun des investissements soit conforme aux attentes.

Le comité consultatif sur la gestion des risques

Sous la responsabilité du CRMD, le comité consultatif sur la gestion des risques, composé de cinq experts venant du Mouvement Desjardins et un de l'externe, a le mandat d'analyser les principaux risques associés à la gestion des activités du RRMD. Pour ce faire, il émet une opinion sur le profil de risque intégré, transmise au CRMD, ainsi qu'une opinion sur la stratégie d'allocation d'actifs et sur des projets d'investissement, transmise au comité de placement.

Quelques bonnes pratiques de gouvernance du CRMD

Délégation de fonctions à des experts

Pour s'acquitter de sa tâche le plus efficacement possible, le CRMD a délégué certaines responsabilités à la vice-présidence RRMD, à Desjardins Sécurité financière, au comité de placement et au comité consultatif sur la gestion des risques.

Surveillance minutieuse

Le CRMD examine les rapports des mandataires quant à l'efficacité, la conformité et la performance liées à leurs rôles et responsabilités respectifs, puis en fait le suivi à des fréquences préalablement déterminées.

Organisation fréquente de réunions et assiduité des membres

En 2017, le CRMD, le comité de placement et le comité consultatif sur la gestion des risques ont tenu 22 rencontres et le taux global de participation a été de 90 %.

Formation des membres

Une formation est offerte à tous les nouveaux membres du CRMD afin de les préparer à bien remplir leur rôle. De plus, les membres bénéficient de plusieurs autres présentations et formations au cours de leur mandat.

Application de règles d'éthique

Pour s'assurer que chacun des membres agit dans l'intérêt des participants, le CRMD a adopté un code de déontologie. De plus, chaque membre doit se soumettre à une enquête de sécurité et de crédit qui est renouvelée aux trois ans.

Communication et reddition de comptes

Les participants et les bénéficiaires sont informés au moment opportun et de manière transparente de leurs droits, de leurs obligations et de tout événement significatif concernant le Régime. Ils peuvent poser leurs questions et faire part de leurs préoccupations au CRMD.

Annuellement, lors de l'assemblée, le CRMD rend compte de son administration, de la situation financière du Régime et des résultats des élections des membres de son comité.

Les membres du CRMD

Le CRMD est composé de sept membres, dont un membre externe au Mouvement Desjardins, désignés par le conseil d'administration de la FCDQ, qui représente l'ensemble des employeurs. Aussi, il compte sept membres désignés par les participants à la suite d'un processus électoral dont les résultats sont annoncés lors de l'assemblée annuelle. Les 14 membres qui composent le comité partagent le rôle de fiduciaire du RRMD.

Membres désignés par les employeurs



Serge Rousseau, président
Président du conseil régional
Kamouraska et Chaudière-Appalaches



Claude Chapdelaine, vice-président
Président du conseil régional
Ouest de Montréal



Christian Savard, secrétaire
Président du conseil régional
Centre-du-Québec



Michel Allard
Vice-président du conseil régional
Bas-Saint-Laurent et
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Roch Ouellet
Président du conseil régional
Outaouais, Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec



Pierre Perras
Vice-président du conseil régional
Outaouais, Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec

Membre externe désigné par les employeurs



Marc St-Pierre
Président, MSP & Associés

Membres élus par les participants

Représentants des participants actifs venant des caisses Desjardins



David Gingras
Planificateur financier et représentant en
épargne collective pour Desjardins Cabinet
de services financiers inc.
Caisse populaire Desjardins de
Saint-Augustin-de-Desmaures



Julie Tremblay
Directrice, Développement des affaires
Planificatrice financière et représentante
en épargne collective pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.
Caisse Desjardins de Lévis

Représentant des participants actifs venant de la Fédération des caisses Desjardins



Robert Bastien
Vice-président, Services aux entreprises
Fédération des caisses Desjardins du
Québec

Représentant des participants actifs venant des sociétés affiliées



Dominic Laurin
Conseiller en développement
Développement et gestion des solutions
de placement, Gestion de patrimoine et
Assurance de personnes
Desjardins Société de placement

Représentant des retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Michel-Pierre Bergeron
Retraité de Desjardins

Membres observateurs élus par les participants

Représentant des participants actifs



Mario Lévesque
Conseiller en développement, Performance
financière, Assurance des particuliers,
Gestion de patrimoine et Assurance de
personnes, Desjardins Sécurité financière

Représentant des retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Robert Desbiens
Retraité de Desjardins

Un régime à votre service

La vice-présidence RRMD

Le comité de retraite a délégué à la vice-présidence RRMD les responsabilités en ce qui a trait à la planification stratégique, à la gestion des risques, à la conformité réglementaire, au contrôle interne, aux informations financières, à la gestion de l'actif et du passif du Régime et à la gestion des opérations. Elle relève du premier vice-président Finances, Trésorerie et Administration et chef de la direction financière du Mouvement Desjardins, M. Réal Bellemare.

L'actif du Régime ayant presque doublé depuis cinq ans, cette équipe a adapté ses pratiques et s'est agrandie au fil du temps afin de demeurer efficace et de mener à bien sa mission. L'équipe est maintenant composée de plus de 40 ressources chevronnées, dont l'expérience et l'expertise bénéficient à l'ensemble des participants du Régime.



Réal Bellemare
Premier vice-président
Finances, Trésorerie
et Administration
et chef de la direction financière
Mouvement Desjardins



Sylvain Gareau
Vice-président
Régime de rentes
du Mouvement
Desjardins



François Hudon
Directeur
Gestion du passif,
Risques et
Allocation d'actifs



Frédéric Angers
Directeur
Infrastructures



Patrick Chillis
Directeur
Gouvernance
et Affaires juridiques



Gestion du passif, Risques et Allocation d'actifs

Veille à la santé financière globale du Régime en élaborant la stratégie d'allocation d'actifs et les plans d'action et en s'assurant d'identifier et de contrôler les risques affectant le RRMD



Gestion des placements

Exécute la stratégie du plan d'investissement, assure le suivi des placements sous sa responsabilité et le suivi de la performance financière du RRMD



Gouvernance et Affaires juridiques

Fournit conseils et orientations à l'égard des enjeux juridiques et fiscaux, de la conformité et de la gouvernance qui ont un effet sur les opérations et activités, dont les transactions de placement



Finances

Réalise diverses activités liées à la gestion des finances, à la comptabilité et à la divulgation financière, tout en veillant à l'administration et au pilotage du système d'information de gestion



Service aux participants

Répond aux demandes d'information des participants et des employeurs, diffuse des formations de préparation à la retraite et d'autres présentations à la demande des employeurs

De précieux partenaires

Exploitant les forces du Mouvement Desjardins, le Régime bénéficie de l'expertise de collaborateurs internes qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Desjardins Sécurité financière

Gestionnaire administratif du Régime et partenaire d'investissement

L'équipe de la vice-présidence Développement des solutions RH, Officier Fonctions Mouvement

Représentant du promoteur du Régime

Desjardins Groupe d'assurances générales inc.

Partenaire d'investissement

Desjardins Gestion internationale d'actifs

Gestionnaire de placements

Fiducie Desjardins

Gardien de valeurs

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Services bancaires

De plus, dans le cadre de la gestion des placements et de la conformité, le Régime fait appel à de nombreux collaborateurs externes dont le travail rigoureux permet son efficience administrative et opérationnelle.



« Service hautement professionnel. Les conseillers ont une excellente connaissance du Régime et répondent clairement à toutes nos questions. De plus, ils le font avec grande courtoisie et gentillesse. C'est rassurant d'être bien guidé quand vient le temps de faire un choix aussi important que celui de sa retraite. »

Carole Riendeau, retraitée
Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie

L'équipe Service aux participants du RRMD

L'équipe Service aux participants (« ESP ») est engagée à offrir des services rapides, proactifs et humains à tous les participants du Régime. Les dix professionnels dédiés, qui ont répondu à près de 32 000 demandes en 2017, s'assurent de fournir des réponses complètes aux questions des participants concernant le RRMD, et ce, de l'embauche à la retraite.

Les services

Accompagnement téléphonique

N'hésitez pas à contacter les conseillers de l'ESP pour toute question relative au RRMD. Ils prendront le temps de vous fournir les explications nécessaires que ce soit pour vous aider à comprendre votre relevé annuel ou faire des simulations avec vous.

Présentations en milieu de travail

Pour mieux faire comprendre le Régime aux employés de tous âges, les employeurs sont invités à faire appel à l'ESP, qui fera une présentation adaptée à leurs besoins.

Les outils

- Relevé annuel personnalisé
- Simulateur de rentes
- Dossier sécurisé
- Capsules d'information vidéo

Nos coordonnées

1 866 434-3166

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

regimescollectifsdesjardins@desjardins.com

www.rcd-dgp.com

La formation Préparation à la retraite

Une formation incontournable est offerte aux personnes de 50 ans et plus qui envisagent de prendre leur retraite au cours des prochaines années. On y traite des particularités du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, du Régime d'assurance collective pour les retraités, des régimes publics ainsi que des aspects fiscaux, juridiques et psychologiques liées à la prise de la retraite.

Le programme comprend quatre activités, dont une journée de formation en salle animée par un conseiller de l'ESP. Les objectifs de cette journée sont :

- amorcer une réflexion sur la retraite,
- comprendre les sources de revenu à la retraite,
- survoler les dispositions du RRMD,
- connaître les outils pour aider la prise de décision.

Inscription : visitez MD2 ou communiquez avec le Centre de services en ressources humaines au 1 855 688-2433, option 2.

Le saviez-vous ?

Cette formation est l'une des initiatives qui permet au Mouvement Desjardins de se tailler une place dans le palmarès des **100** meilleurs employeurs au Canada pour une **7^e** année consécutive.¹

¹ Mediagroup Canada Inc. (6 novembre 2017). Recognized as one of Canada's Top 100 Employers (2018). Repéré à <https://content.eluta.ca/top-employer-desjardins>. (Disponible en anglais seulement)

Un régime avantageux

Un régime à prestations déterminées comme le RRMD permet aux participants d'accumuler une rente viagère, dont le montant est prévisible puisqu'il est calculé selon les années de participation et les salaires les plus élevés en carrière au Mouvement Desjardins. Aucun ajustement actuariel ne s'applique à partir de 62 ans sur le service depuis 2009 et plusieurs formes de rente sont proposées aux nouveaux retraités. De plus, à la retraite, la rente est indexée partiellement selon l'augmentation du coût de la vie. Finalement, le Régime est financé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les employés.

Pour le service avant 2009	De 2009 à 2012	À compter de 2013
----------------------------	----------------	-------------------

Formule de rente

(1,3 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du salaire 5 en excédent du MGA 5) X service reconnu	+	(1,5 % du salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du salaire 5 en excédent du MGA 5) X service reconnu	+	(1,5 % du salaire 8 jusqu'au MGA 5 + 2 % du salaire 8 en excédent du MGA 5) X service reconnu
--	---	--	---	--

Ajustement actuariel pour retraite anticipée

3 % par année avant 65 ans OU Règle du 85 points à 57 ans	4 % par an avant l'âge de 62 ans
---	----------------------------------

Forme de rente

Avec conjoint : Rente viagère réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint : Rente viagère garantie 15 ans	Avec ou sans conjoint Rente viagère garantie 10 ans
---	---

Indexation annuelle de la rente à la retraite

Pendant toute la retraite selon l'IPC maximum 3 % par année	À compter de 65 ans pour une période de 10 ans selon l'IPC maximum 1 % par année
--	--

Salaire 5 : Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 : Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA : Maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada, soit 55 300 \$ en 2017

MGA 5 : Moyenne du maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada de l'année de la retraite et des quatre précédentes

Règle du 85 points : Réduction de 3 % par année pour atteindre le facteur 85 (âge + années de service continu) et de 3 % par année avant 57 ans

IPC : Indice des prix à la consommation

Cotisation

Employé

6,9 % du salaire jusqu'à 65 % du MGA
+ 10,3 % de l'excédent

Le saviez-vous ?

Pour chaque **1 \$** cotisé par l'employé, **1,85 \$** est versé au Régime par les employeurs.

En cas de cessation de service

Options selon l'âge à la fin d'emploi

Moins de 55 ans

- Maintien de 100 % de la rente acquise dans le Régime*
Versement de la rente possible dès 55 ans
- Transfert des droits hors du Régime en proportion du ratio de solvabilité

À partir de 55 ans

- Maintien de 100 % de la rente acquise dans le Régime*
Versement de la rente au plus tard à 65 ans
- Versement immédiat de 100 % de la rente acquise

Lorsque le versement de la rente commence avant 65 ans, un ajustement actuariel peut s'appliquer.

*Option offerte seulement si la valeur de la rente est de plus de 20 % du MGA de l'année

